



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

N°43 – AUTOMNE 2025

SEMESTRIEL

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Auteurs

Bram DE LANGE, Mattéo GODIN et Mathilde POURTOIS

Comité scientifique

Aina ASTUDILLO FERNANDEZ, Sabrine CIPRIANO, Dries CUYVERS, Virginie MAGHE et Toon VERMEIR

Coordination scientifique de l’Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

COUVERTURE

Concerto – Communication Agency

Photographie : @ Batin BALTALILAR

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

AROOOS GROUP

TRADUCTION

Traduit du néerlandais vers le français par le SPRB

Relecture : Virginie MAGHE

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse (IBSA)

POUR PLUS D’INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d’Analyse

ibsa@perspective.brussels - <http://ibsa.brussels>

BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

N°43 – Automne 2025

SEMESTRIEL



TABLE DES MATIÈRES

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	7
1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE	9
1.1. L'économie mondiale a progressé plus lentement en 2024, malgré le rebond du commerce international	9
1.2. Les tarifs douaniers américains ébranlent l'économie mondiale, mais la croissance reste robuste au début de 2025	10
1.3. Évolution au premier semestre 2025 en Belgique et dans la zone euro	11
1.4. Quelles sont les dernières prévisions ?	12
1.5. Quels sont les risques susceptibles d'influencer les évolutions futures ?	13
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	15
2.1. Évolution récente de l'activité économique marchande	15
2.2. Évolution des différents regroupements sectoriels	17
2.3. Emploi et chômage	21
GLOSSAIRE	27
RÉFÉRENCES	30
LISTE DES TABLEAUX	31
LISTE DES GRAPHIQUES	31

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du **10 novembre 2025**, sauf mention contraire.

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE

En 2024, la croissance économique mondiale était de 3,3 %. L'incertitude géopolitique accrue a entraîné une forte hausse du commerce international par rapport à l'année précédente. Cette incertitude a persisté, voire même augmenté en 2025. La crainte et l'incertitude concernant les taux des droits à l'importation aux États-Unis ont entraîné une nouvelle hausse du commerce international au premier trimestre 2025, et une baisse au deuxième trimestre. Bien que l'annonce des droits à l'importation aux États-Unis ait initialement provoqué une onde de choc dans l'économie mondiale, celle-ci résiste bien. Les indicateurs de confiance se redressent, quoique dans une mesure limitée. **Pour 2025 et 2026, on s'attend à une légère baisse de la croissance économique mondiale, passant respectivement à 3,2 % et 3,1 %.**

Les tendances tout au long de 2024 et 2025 sont fort similaires dans la zone euro et en Belgique. Leur croissance économique a principalement été alimentée par la consommation des ménages et les investissements. La forte augmentation du commerce international a apporté une **impulsion de croissance positive pour l'industrie** en 2024 et pendant le premier trimestre de 2025. Les dernières prévisions de croissance économique pour la zone euro sont estimées à 1,2 % en 2025 et 1,1 % pour 2026. Les prévisions pour la **Belgique** tablent sur une évolution similaire. Les incertitudes/conflits géopolitiques, l'instabilité des marchés financiers et les préoccupations liées à la dette publique élevée constituent des **facteurs de risque majeurs** susceptibles d'affecter ces dernières prévisions.

En Région bruxelloise, la croissance du secteur marchand demeure faible. Au premier semestre 2025, l'activité marchande a augmenté de 0,1 % en glissement annuel. Cependant, la **baisse de l'inflation en 2025 s'accompagne d'un regain d'optimisme chez les entrepreneurs et les consommateurs bruxellois.** Signe de cet optimisme, les **investissements des activités marchandes ont augmenté** de 1,2 % au premier semestre 2025 en glissement annuel. Les secteurs ayant renforcé leurs investissements sont les sièges sociaux et le conseil de gestion, les activités informatiques, ainsi que les industries alimentaire et pharmaceutique.

Début 2025, les différentes branches du secteur marchand bruxellois ont connu des évolutions contrastées. Parmi les activités en déclin ces dernières années, **l'industrie manufacturière s'est de nouveau contractée** (- 6 %), principalement en raison de la chute de l'activité dans la construction automobile, consécutive à la fermeture du site Audi le 25 février 2025. À l'inverse, **le secteur de la construction affiche un net redressement** au premier semestre 2025, avec une croissance de 10 % en glissement annuel. Cette reprise est particulièrement marquée dans la construction de bâtiments et la promotion immobilière (+ 15 %), ainsi que dans les travaux de construction spécialisés (+ 9 %). En revanche, l'activité de génie civil poursuit son repli (- 7 %). Les contraintes budgétaires régionales et le manque de

perspectives claires liées à l'absence de gouvernement pourraient freiner la reprise de ce segment qui dépend largement des investissements publics.

Enfin, les **activités de services ont globalement maintenu leur niveau d'activité.** Les **services aux entreprises**, principal moteur de la croissance bruxelloise ces dernières années, **enregistrent une légère contraction** (- 1 %), tandis que **les services aux personnes progressent modestement** (+ 1 %). Au sein des services aux personnes, **la restauration et l'hébergement connaissent une hausse de leur activité**, respectivement de **4 % et 9 %**, alors que les **activités commerciales continuent de reculer**.

Dans un contexte de stabilisation de l'activité économique marchande, marqué par le repli du secteur des services à la production, le **nombre de salariés bruxellois recule au premier semestre 2025**. Le recul est toutefois **limité**: en milieu d'année 2025, le nombre de salariés demeure supérieur à celui observé à la même période l'année précédente. Le volume de travail se contracte également, mais uniquement au premier trimestre 2025. Il augmente ensuite légèrement au deuxième trimestre. **L'emploi salarié bruxellois évolue moins favorablement qu'au niveau national** durant la première moitié de 2025. Ceci rompt avec la tendance observée en 2023 et 2024, lorsque Bruxelles était plus dynamique que la Belgique dans son ensemble.

Après une année 2024 marquée par d'importantes fluctuations, le travail intérimaire retrouve un rythme d'évolution plus apaisé. **En 2025, le recours au travail intérimaire se stabilise à un niveau supérieur à celui de 2024**, tout en restant inférieur à 2022 et 2023. Sur les dix premiers mois de 2025, **les entreprises bruxelloises affichent un regain d'optimisme en matière d'embauches**, en particulier dans l'important secteur des services aux entreprises.

Le **nombre de chômeurs bruxellois continue d'augmenter, mais plus modérément depuis le dernier trimestre de 2024.** Sur les trois premiers trimestres de 2025, la progression trimestrielle moyenne est de 0,8 %, contre une progression trimestrielle moyenne de 3 % sur 2023-2024. Par ailleurs, **la hausse du chômage est principalement portée par les chômeurs de longue durée** (deux ans et plus) depuis début 2025. À l'inverse, elle venait des chômeurs de courte durée (moins d'un an) en 2023, puis de ceux entre un et deux ans en 2024.

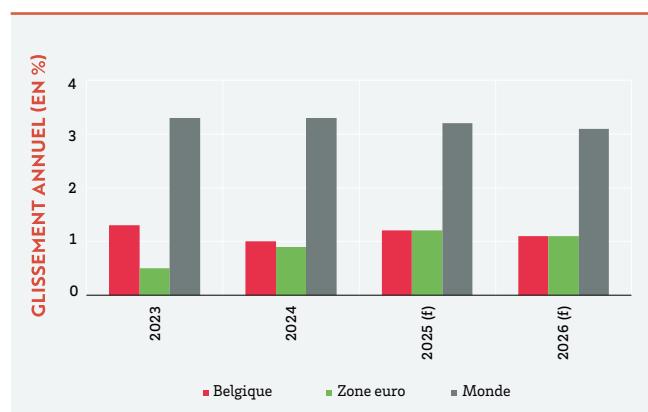
1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE

1.1. L'ÉCONOMIE MONDIALE A PROGRESSÉ PLUS LENTEMENT EN 2024, MALGRÉ LE REBOND DU COMMERCE INTERNATIONAL

En 2024, l'économie mondiale a enregistré une croissance économique de 3,3 % (voir graphique 1), soit un léger ralentissement par rapport à l'année précédente (+ 3,5 %). Les **principales tendances mondiales** en 2024 peuvent être résumées comme suit¹ :

- **Le commerce mondial a repris.** L'incertitude géopolitique (voir graphique 2) fortement accrue a incité les entreprises du monde entier à constituer des stocks. C'est surtout aux deuxièmes et troisièmes trimestres (+ 1,5 % en glissement annuel) que le commerce mondial a augmenté. Vers la fin de l'année, la croissance du commerce mondial a ralenti ;
- La croissance du commerce international a également stimulé le **secteur industriel mondial**. Ensuite, parallèlement au ralentissement de la croissance du commerce mondial à la fin de 2024, l'activité du secteur industriel a également diminué ;
- **Le pouvoir d'achat** (voir *glossaire*) **mondial a rebondi** grâce à une nouvelle baisse de l'inflation et à une amélioration continue sur le marché du travail. Les taux de chômage et d'emploi ont continué à combler l'écart par rapport à la situation d'avant la crise sanitaire ;
- **Le secteur des services** a profité de cette augmentation de pouvoir d'achat. Son activité a augmenté davantage que celle du secteur industriel ;
- Cependant, l'augmentation du pouvoir d'achat n'a pas entraîné d'augmentation proportionnelle de la confiance des consommateurs et de la consommation. L'incertitude géopolitique et l'épisode d'inflation très élevée des années 2021-2023, ont **incité les ménages à épargner davantage par précaution**.

GRAPHIQUE 1: Évolution du PIB mondial, de la zone euro et de la Belgique



Source : FMI (octobre, 2025) et BFP (septembre, 2025)

Note : (f) : perspective

Des résultats différents selon les pays

En 2024, les **États-Unis** ont connu une très forte croissance économique de 2,8 %. Cette croissance a été principalement soutenue par la consommation privée et la consommation publique. L'économie **chinoise** a pu atteindre son objectif de croissance. En 2024, la croissance économique y était de 5,0 %. Ce sont principalement les exportations chinoises qui ont le plus contribué à la croissance. Par ailleurs, la consommation privée en Chine continue d'enregistrer un faible niveau. L'État tente de stimuler la consommation privée, mais sans succès jusqu'à présent.²

¹ Voir références BCE (février, 2025) ; FMI (octobre, 2024) ; FMI (janvier, 2025) ; FMI (avril, 2025) ; OCDE (décembre, 2024) et OCDE (mars, 2025).

² Voir références OCDE (mars, 2025) ; FMI (janvier, 2025) et FMI (avril, 2025).

L'économie de la zone euro et de la Belgique a progressé, mais le rythme de croissance s'est ralenti en Belgique

La croissance économique dans la **zone euro** s'est élevée à 0,9 % en 2024 (voir graphique 1), contre 0,5 % en 2023. Les **principaux contributeurs** à la croissance ont été la consommation des ménages et celle des administrations publiques. Les investissements des entreprises dans la zone euro ont, quant à eux, fortement diminué d'année en année : l'incertitude et les conditions de crédit strictes en sont la cause. **La croissance de l'économie belge a ralenti à 1,0 % en 2024, contre 1,3 % en 2023** (voir graphique 1). Tout comme dans la zone euro, cette croissance économique a principalement été alimentée par la consommation des ménages et des administrations publiques. En outre, la croissance en Belgique a également été stimulée par les investissements des entreprises³.

1.2. LES TARIFS DOUANIERS AMÉRICAINS ÉBRANLENT L'ÉCONOMIE MONDIALE, MAIS LA CROISSANCE RESTE ROBUSTE AU DÉBUT DE 2025

Les droits d'importation américains orientent le sentiment économique

L'**incertitude accrue concernant le niveau des droits d'importation américains** se faisait déjà ressentir sur l'économie mondiale à la fin de 2024 (voir graphique 2). Cette situation s'est poursuivie jusqu'au début de l'année 2025. Plusieurs **indicateurs** tels que la confiance des consommateurs, la confiance des entreprises, les ventes au détail et les embauches et licenciements ont bien commencé l'année, **mais ont semblé s'affaiblir dans plusieurs pays au cours du premier trimestre 2025**⁵. Le commerce international au niveau mondial a continué à se maintenir, mais principalement en raison d'une augmentation des échanges commerciaux entre les États-Unis et la Chine. **Les entreprises et les consommateurs ont souhaité anticiper l'augmentation attendue des tarifs douaniers américains** et ont acheté des produits chinois en masse pour constituer leurs stocks.

À l'échelle mondiale, l'inflation s'est encore rapprochée de sa moyenne historique

Elle a continué à baisser à l'échelle mondiale en 2024, bien qu'à un rythme plus lent que l'année précédente. Sur le plan mondial, l'inflation est passée d'une moyenne de 6,6 % en 2023 à 5,6 % en 2024. Dans la **zone euro** et en **Belgique**, l'inflation au cours de cette période a été de 2,4 % et 3,1 %, respectivement. La hausse des prix des services a été le principal moteur du niveau d'inflation en 2024, tant au niveau mondial que plus localement au niveau de la zone euro et de la Belgique⁴.

Le Liberation Day a fait tressaillir l'économie mondiale

Peu après l'investiture du nouveau président américain, les États-Unis ont commencé à imposer ou à augmenter les droits d'importation applicables à leurs partenaires commerciaux. À leur tour, ces partenaires commerciaux ont réagi en augmentant leurs droits d'importation en provenance des États-Unis. Le 2 avril 2025, la nouvelle structure tarifaire a été annoncée sous la bannière « **Liberation Day** ». Les tarifs douaniers américains, très élevés dans certains cas, ont touché presque tous les pays. De plus, la méthode de calcul de ceux-ci manquait de fondements économiques. **L'annonce de ces taux a provoqué une levée de boucliers sur les marchés financiers mondiaux**. Les craintes d'une guerre commerciale mondiale et d'un contrecoup économique douloureux ont fortement augmenté, d'autant plus que certains pays, dont la Chine, ont riposté avec véhémence aux droits de douane⁶. L'annonce effective des tarifs douaniers n'a pas fait baisser l'incertitude mondiale et a fait grimper en flèche la moyenne pondérée des droits de douanes aux États-Unis (voir graphiques 2 et 3).

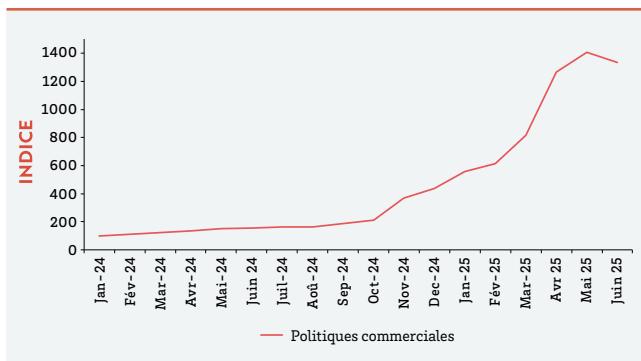
³ Voir référence Commission européenne (mai, 2025).

⁴ Voir références Commission européenne (mai, 2025) ; FMI (janvier, 2025) ; BFP (septembre, 2025).

⁵ Voir références FMI (avril, 2025) et OCDE (juin, 2025).

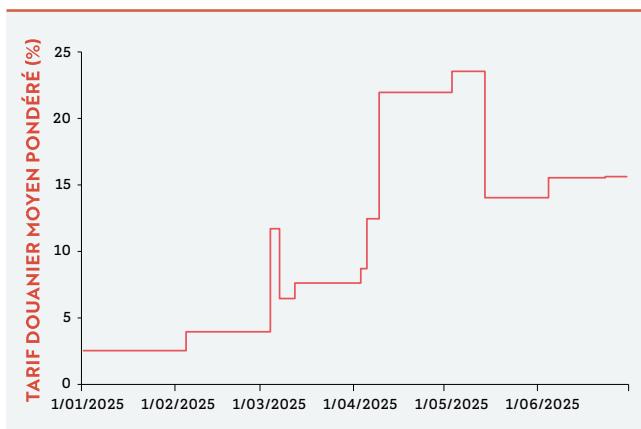
⁶ Le FMI a publié un résumé clair des événements en rapport avec les tarifs douaniers (avril, 2025).

GRAPHIQUE 2 : Évolution de l'indice d'incertitude politique commerciale



Source: Caldara, Iacoviello, Molligo, Prestipino & Raffo (2020) via Economic Policy Uncertainty⁷. La série est un indice dont la valeur est 100 pour le mois de janvier 2024. L'indice est basé sur la moyenne mobile trimestrielle.

GRAPHIQUE 3 : Moyenne pondérée des droits de douane américains au cours du premier semestre 2025



Source : FMI Perspectives de l'économie mondiale, édition juillet 2025.
Note : Le tarif commercial en vigueur est un tarif pondéré en fonction de la valeur d'importation des marchandises.

1.3. ÉVOLUTION AU PREMIER SEMESTRE 2025 EN BELGIQUE ET DANS LA ZONE EURO

La croissance économique dans la zone euro a dépassé celle de la Belgique

Alors que l'économie belge progressait mieux que celle de la zone euro en 2024 (1,0 % versus 0,9 %, voir graphique 1),

L'économie mondiale a finalement mieux résisté que prévu au premier semestre de l'année. L'économie mondiale (hors zone euro) a progressé respectivement de 0,7 % et 0,9 % au cours des deux trimestres de 2025⁸. **Cette bonne performance n'est pas due à des fondamentaux économiques sous-jacents solides (par exemple, l'investissement ou la consommation), mais reflète d'autres éléments :**

- **Certains pays ont réussi à négocier avec les États-Unis des droits de douane inférieurs** à ceux initialement prévus par les prévisionnistes économiques. C'est ainsi que le Royaume-Uni a décroché un taux de base de 10 % au début du mois de mai 2025 ;
- **Le commerce international** en soutien de la constitution de stocks est resté le moteur de la croissance économique.

les rôles semblent s'être inversés depuis la fin de l'année 2024. La croissance de la **zone euro** a surpassé celle de la Belgique durant la première moitié de l'année. En effet, durant les deux premiers trimestres, l'économie de la zone euro a connu une croissance de respectivement 1,6 % et de 1,5 % en glissement annuel. L'économie **belge** a progressé à un rythme plus lent de 1,1 % et 1,0 % respectivement au cours de cette période⁹.

⁷ L'indicateur se base sur une recherche textuelle dans des journaux de qualité du monde entier, à savoir des mots et phrases liés à l'incertitude concernant la politique commerciale : par exemple Les tarifs à l'importation. Pour plus d'informations, voir les références Baker et al. (2016) et Caldara et al (2020).

⁸ Voir références BCE (septembre, 2025).

⁹ Voir références BCE (septembre, 2025) et ICN (août, 2025).

Au premier trimestre 2025, la **production manufacturière de la zone euro** a fortement augmenté (+ 2,1 % sur base trimestrielle). Comme déjà mentionné à plusieurs reprises, l'industrie a profité d'un effet d'anticipation sur les tarifs douaniers américains. Au deuxième trimestre 2025, la production manufacturière a légèrement ralenti (- 0,2 %). Quant au **secteur des services** de la zone euro, il a connu un taux de croissance plus régulier au cours des deux premiers trimestres de 2025 (+ 0,5 % en moyenne sur une base trimestrielle). Pour l'économie belge, la tendance au cours du premier semestre a été similaire avec une **production industrielle** en très forte croissance trimestrielle au premier trimestre (+ 5,0 %). Au deuxième trimestre, la production manufacturière s'est contractée (- 0,8 %). La production du **secteur des services belge** a connu une croissance plus stable que celle de l'industrie. Ce secteur a progressé respectivement de 1,4 % et de 0,2 % au cours des deux trimestres¹⁰.

Bien que les chiffres de croissance de l'industrie manufacturière semblent encourageants, il convient de souligner que sur base annuelle, l'industrie manufacturière de la zone euro et en Belgique s'est contractée et que ce secteur continue de souffrir de problèmes structurels.

La croissance de l'emploi s'accélère à nouveau

La croissance de l'emploi intérieur (voir glossaire) s'accélère en Belgique. Au cours des deux premiers trimestres 2025, l'emploi intérieur a augmenté de 0,3 % et 0,6 % sur base annuelle. la croissance de l'emploi est surtout soutenue par une hausse de l'emploi dans les **services** (+ 0,8 % en moyenne au cours du premier semestre). En revanche, dans l'industrie l'emploi intérieur poursuit sa baisse. À la fin du premier semestre, l'emploi intérieur était inférieur de 1,7 % par rapport au niveau affiché l'année précédente¹¹.

Dans la zone euro, la croissance de l'emploi intérieur a été légèrement supérieure, à 0,7 % au premier trimestre et 0,6 % au deuxième trimestre (il s'agit d'un ralentissement par rapport au 1,0 % observé sur la même période en 2024). Au niveau de la zone euro également, ce sont les services qui ont créé des emplois nets¹².

1.4. QUELLES SONT LES DERNIÈRES PRÉVISIONS ?

L'économie mondiale croît à un rythme constant

Les principaux messages des dernières perspectives économiques sont les suivants¹³:

- Les tarifs douaniers et l'incertitude géopolitique accrue pèsent sur l'investissement, le commerce international et les dépenses. On s'attend donc à une légère baisse de la **croissance économique mondiale, passant respectivement à 3,2 % en 2025 et 3,1 % en 2026** (voir graphique 1).
- L'impact des droits de douane freine la croissance économique aux États-Unis. Les investissements importants dans l'intelligence artificielle (IA) donnent une impulsion positive à l'activité économique. On s'attend donc à une croissance économique américaine de 2,0 % en 2025 et de 2,1 % en 2026.
- La croissance économique de la **Chine** devrait ralentir au second semestre 2025 en raison du ralentissement de la croissance des exportations et de la faible croissance de la consommation. Pour 2025 et 2026, on s'attend à une croissance de respectivement 4,8 % et de 4,2 %.

➤ Dans la **zone euro**, plusieurs forces opposées façonnent la croissance économique. Des éléments positifs tels que des conditions de crédit souples et une relance budgétaire en Allemagne sont contrebalancés par l'austérité attendue dans certaines autres grandes économies de la zone euro. Bien que l'incertitude économique pèse sur la consommation et l'investissement, ces éléments devraient continuer à être les principaux contributeurs à la croissance économique. Selon les prévisions, l'économie de la zone euro devrait croître de respectivement 1,2 % et de 1,1 % en 2025 et 2026.

La croissance de l'économie belge s'accélère, surtout grâce à la consommation et aux investissements

Les prévisions les plus récentes du Bureau fédéral du Plan suggèrent une croissance économique de 1,2 % en 2025 et de 1,1 % en 2026. Lorsque l'on examine les composantes, la consommation et l'investissement restent les principaux

¹⁰ Voir références BCE (août, 2025), BCE (septembre, 2025) et Eurostat.

¹¹ Voir les statistiques du marché du travail de la BNB.

¹² Voir références BCE (septembre, 2025).

¹³ Voir références BCE (septembre, 2025), FMI (juillet, 2025) ; FMI (octobre, 2025) et OCDE (septembre, 2025).

moteurs de cette croissance au cours de la période 2025-2026. Le premier facteur est soutenu par l'augmentation du revenu réel et de la croissance de l'emploi. La croissance des **investissements** est à son tour soutenue par la forte croissance de **l'investissement public** (dans les infrastructures et la défense) et par l'amélioration des perspectives commerciales qui en résultent pour les entreprises impliquées dans ces activités. La **consommation publique** diminuerait fortement d'ici à 2026¹⁴.

L'inflation belge devrait poursuivre sa baisse

Pour 2025, l'inflation devrait encore diminuer pour atteindre 2,4 % en moyenne. Les perspectives pour 2026 se basent sur une inflation moyenne de 1,4 %. Cette dernière observation est principalement due à une forte baisse des prix de l'énergie par rapport à l'année 2025. Ce sont les services qui contribueraient le plus aux niveaux respectifs d'inflation pour ces années.

L'emploi intérieur continue d'augmenter. Le rôle du secteur marchand dans cette hausse s'accroît

L'emploi intérieur augmenterait de 26 000 personnes en 2025 (+ 16 400 en 2024). Cette augmentation se manifeste principalement au cours du **second semestre de l'année**. En 2026, cette croissance serait de 38 300 personnes. La création d'emplois dans le secteur marchand s'accélère en 2025 et 2026. **En 2026, l'essentiel des emplois devrait également être créé dans le secteur marchand.** Le secteur public ne représente qu'une modeste augmentation (+ 0,1 %). Le nombre de chômeurs devrait continuer à augmenter en 2025 (+ 25 200) jusqu'à un taux de chômage de 6,1 %. La **mesure de réduction des allocations de chômage** à partir de 2026 contribuerait à la croissance de l'emploi et du taux de chômage (à 6,4 % en 2026)¹⁵.

1.5. QUELS SONT LES RISQUES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LES ÉVOLUTIONS FUTURES ?

Les prévisions de ce chapitre sont basées sur le scénario futur considéré comme le **plus probable**. Bien entendu, il existe **toujours des risques** qui peuvent empêcher ces prévisions de se réaliser. Les principaux risques sont les suivants¹⁶ :

➤ Conflits géopolitiques :

- La guerre entre la Russie et l'Ukraine n'en finit pas et les tensions sont vives. La fin de cette guerre n'est pas en vue. Une nouvelle escalade pourrait évidemment avoir un impact majeur sur l'activité économique dans le monde et en Europe.
- Plusieurs **conflits latents au Moyen-Orient et Amérique du Sud** continuent de couver. Dans des régions responsables d'une grande partie de la production et du transport du pétrole dans le monde, l'escalade de ces conflits menace de perturber les marchés pétroliers et de provoquer un rebond de l'**inflation**.

➤ **Fragmentation mondiale.** L'économie mondiale semble à nouveau se diviser en camps, comme ce fut le cas pendant la guerre froide. Les tarifs commerciaux sont de plus en plus utilisés comme des armes. L'évolution de ces tendances pèserait sur la croissance économique.

➤ **Les phénomènes météorologiques extrêmes** risquent d'exercer une pression sur la production alimentaire mondiale et de faire grimper les prix des denrées alimentaires, ce qui pourrait entraîner des pressions inflationnistes sur d'autres produits de base.

➤ **La politique commerciale volatile** des États-Unis accroît l'incertitude des entrepreneurs et pourrait conduire à une contraction économique plus importante que prévu. En outre, l'augmentation des tarifs douaniers risque de provoquer des réactions négatives de la part des États ciblés. Le risque d'une guerre commerciale, dont les conséquences ne peuvent être modélisées, est donc réel.

¹⁴ Dans ses prévisions, le Bureau fédéral du Plan s'est basé sur des mesures publiques connues en septembre 2025. Les éventuelles nouvelles mesures dues aux négociations budgétaires en cours n'ont pas été incluses.

¹⁵ Dans un premier temps, on suppose que les personnes qui perdent leur allocation de chômage entrent sur le marché du travail et se mettront donc activement à la recherche d'un emploi. Cette augmentation du nombre de personnes sera supérieure au nombre d'emplois qui seront créés, d'où l'augmentation du taux de chômage malgré la suppression des allocations.

¹⁶ Voir références Commission européenne (mai, 2025) ; FMI (janvier, 2025) ; OCDE (septembre, 2025).

- **Les marchés financiers sont très volatiles et surévalués.** En réponse au changement annoncé de la politique commerciale, les taux d'intérêt des obligations d'État américaines ont augmenté jusqu'à atteindre des limites symboliques. Un **choc financier** qui affecte les États-Unis (par exemple, une perte de confiance dans la solvabilité du gouvernement américain ou dans l'indépendance de la Banque centrale américaine) pourrait entraîner une perte de confiance dans le monde entier et réduire la croissance de l'activité économique mondiale.
- La **dette publique** reste très élevée à l'échelle mondiale et il semble que la période de faibles taux d'intérêt soit terminée, ce qui rend le refinancement de la dette plus coûteux. Par conséquent, la marge de manœuvre politique rétrécit et le risque d'une crise de la dette (locale) augmente, d'autant plus que les marchés financiers sont plus sensibles aux déficits et aux dettes publics, ce qui pourrait entraîner une forte hausse des taux d'intérêt sur la dette publique.

À l'inverse, un certain nombre de facteurs peuvent avoir un impact favorable sur l'activité économique et l'inflation :

- **L'inflation baisse plus vite que prévu.** Cela pourrait inciter les banques centrales à baisser plus rapidement leurs taux d'intérêt. L'activité économique en bénéficierait également.
- **L'Allemagne** a annoncé un important paquet de mesure de relance dans le domaine de l'infrastructure et de la défense. L'UE a également annoncé un paquet de mesures en matière de défense. Un tel paquet pourrait stimuler l'activité économique dans la zone euro, étant donné que l'objectif est principalement de favoriser l'industrie européenne.

2. CONJONCTURE À BRUXELLES

2.1. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MARCHANDE

Encadré 1 : Périmètre de l'analyse

L'analyse récente de l'activité économique bruxelloise repose sur l'exploitation des déclarations TVA. Par conséquent, **seule l'activité des assujettis TVA¹⁷ est appréhendée**. Ensemble, **ces activités marchandes représentent environ 46 % de la valeur ajoutée totale bruxelloise¹⁸**. Le choix de ces données s'explique par la nécessité de disposer d'information récente.

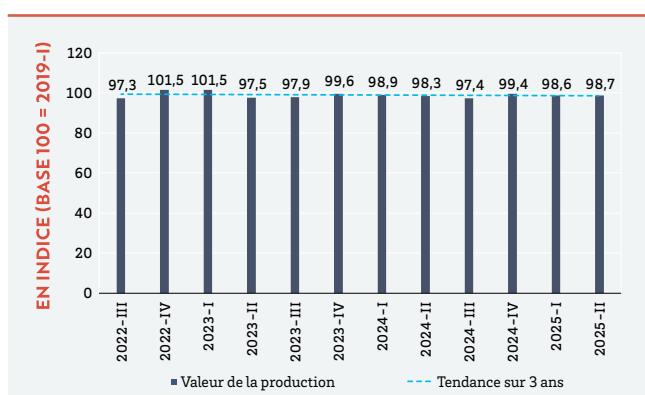
Les données TVA ne permettent pas de suivre l'évolution de la production du secteur non marchand. Par ailleurs, les activités marchandes non soumises à la TVA, telles que les activités financières, ne sont pas couvertes non plus.

Stabilisation de l'activité du secteur marchand au premier semestre de 2025

Au premier semestre de 2025, la valeur de la production marchande bruxelloise est restée stable (+ 0,1%) en glissement annuel. Dans les deux autres régions, la valeur de la production est en légère en hausse (+ 0,4 % en Flandre et + 0,8 % en Wallonie).

Sur les trois dernières années, l'activité du secteur marchand bruxellois est en légère baisse (voir graphique 4).

GRAPHIQUE 4 : Évolution de l'activité du secteur marchand bruxellois



Sources: STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée à partir du chiffre d'affaires sectoriel, converti en valeur ajoutée (voir encadré 2).

Encadré 2 : Comment mesurer la valeur de la production de l'activité marchande bruxelloise

L'indicateur de production des activités marchandes exploite les chiffres d'affaires trimestriels des entreprises déclarés à la TVA. L'indicateur est construit selon les étapes suivantes :

- Regroupement sectoriel** : Les chiffres d'affaires trimestriels des entreprises sont classés par secteur (Nacebel à deux chiffres), afin de rassembler les données par catégorie économique homogène.
- Désaisonnalisation** : Les chiffres d'affaires sectoriels sont ajustés pour éliminer les variations saisonnières, ce qui permet une comparaison trimestrielle de la production.
- Pondération sectorielle** : Les chiffres d'affaires désaisonnalisés sont multipliés par un coefficient sectoriel de création de valeur ajoutée. Ce coefficient reflète les disparités dans la capacité de chaque secteur à générer de la valeur à partir d'un volume de chiffre

¹⁷ Certaines activités marchandes sont exemptées de la TVA. C'est notamment le cas de la plupart des activités financières et d'assurance ou des activités médicales.

¹⁸ Estimation sur base des comptes régionaux, pour l'année 2021.

d'affaires équivalent. Par exemple, les activités commerciales génèrent généralement moins de richesse par euro de chiffre d'affaires que les autres secteurs.

4. **Agrégation** : Les valeurs sectorielles pondérées sont agrégées pour mesurer l'évolution de la production totale de l'ensemble des activités marchandes.

$$P_m = \sum_i CA_i \cdot \text{Coef_VA}_i$$

Où :

- P_m représente la production trimestrielle de l'ensemble des activités marchandes.
- CA_i correspond au chiffre d'affaires trimestriel désaisonnalisé du secteur i.
- Coef_VA_i est le coefficient sectoriel de création de valeur ajoutée pour le secteur i.

Renforcement des investissements

Au premier semestre 2025, les **investissements du secteur marchand bruxellois ont augmenté** (+ 1,2 %) en glissement annuel. Les secteurs qui ont renforcé leurs investissements sur la période sont les activités informatiques, les activités des sièges sociaux et de conseil de gestion, l'industrie alimentaire ainsi que l'industrie pharmaceutique. À l'inverse, les investissements ont baissé dans le secteur de l'hébergement, après plusieurs trimestres de croissance.

GRAPHIQUE 5 : Évolution des investissements des activités marchandes bruxelloises



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA.
Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières.

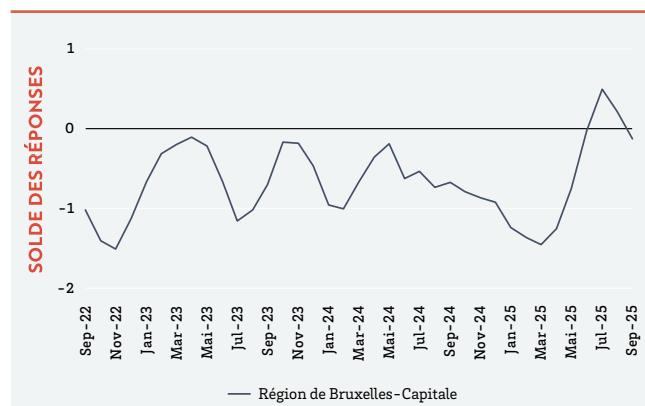
La confiance des entrepreneurs et des ménages remonte

Redressement du moral des entrepreneurs

Au fil du premier semestre de 2025, le climat de confiance des entrepreneurs bruxellois s'est amélioré. Cette reprise, favorisée notamment par la **baisse de l'inflation**, touche surtout les secteurs des services aux entreprises (voir **graphique 6**) et de l'industrie manufacturière. En revanche, les entrepreneurs du commerce restent plus prudents.

En juillet, dans les services aux entreprises, le nombre d'entrepreneurs jugeant leur activité favorable dépasse, pour la première fois depuis la mi-2022, celui de ceux exprimant une perte de confiance. Dans le reste de la Belgique, la confiance des entrepreneurs remonte aussi mais de manière moins marquée.

GRAPHIQUE 6 : Confiance des entrepreneurs dans les services aux entreprises, résultats d'enquête



Source : BNB (octobre 2025), calculs IBSA

Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

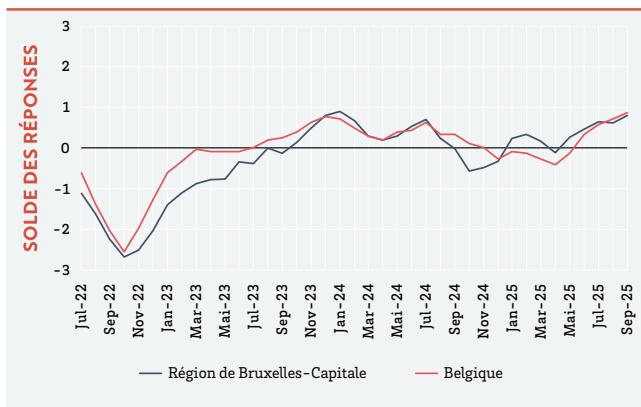
Progression de la confiance des ménages bruxellois

En 2025, la confiance des ménages bruxellois progresse, soutenue par la **baisse de l'inflation** et la **révision à la baisse des anticipations de chômage** (voir **section 2.3**). Par ailleurs, cette progression a été légèrement freinée en avril, à la suite des annonces de Donald Trump concernant les droits de douanes, susceptibles d'influencer le commerce international (voir **section 1**).

Pour rappel, la confiance des ménages avait atteint un niveau historiquement bas durant la crise énergétique de 2022 (voir **graphique 7**). En 2023, elle s'était progressivement redressée grâce à la baisse des prix de l'énergie, au recul de l'inflation et au renforcement du pouvoir d'achat, soutenu par

l'indexation automatique des salaires. En 2024, le ralentissement économique général, conjugué à des annonces marquantes telles que la fermeture du site Audi à Bruxelles et celle de Van Hool en Flandre, avait ravivé les inquiétudes des ménages.

GRAPHIQUE 7 : Confiance des consommateurs, résultats d'enquête



Source : BNB (octobre 2025), calculs IBSA

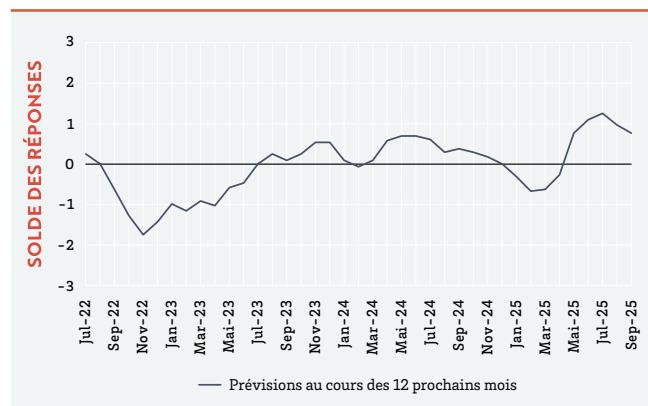
Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

Les ménages reportent moins souvent leurs achats importants

Au deuxième trimestre de 2025, la baisse de l'inflation s'est accompagnée d'une progression des prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (voir graphique 8).

Pour rappel, à la fin de l'année 2022, l'indice de prévision des achats importants avait atteint un niveau exceptionnellement bas avec la forte inflation liée à la crise énergétique. Au cours des années 2023 et 2024, les ménages se sont progressivement montrés plus enclins à reprendre ces achats. Début 2025, un sursaut temporaire de l'inflation a pu interrompre cette dynamique, avant que la tendance haussière ne reprenne au printemps.

GRAPHIQUE 8 : Achats importants des ménages bruxellois, résultats d'enquête



Source : BNB (octobre 2025), calculs IBSA

Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

2.2. ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTS REGROUPEMENTS SECTORIELS

L'activité de l'industrie manufacturière baisse encore en 2025

En 2025, l'industrie manufacturière représente un peu moins de 5 % de l'économie marchande bruxelloise, contre 22 % en Flandre et 24 % en Wallonie. Par ailleurs, une part significative de la valeur générée par les acteurs bruxellois du secteur correspond à de l'activité de bureau de soutien à l'industrie flamande et wallonne.

Au premier semestre 2025, la valeur de la production du secteur manufacturier bruxellois a diminué de 6 % sur un an. Cette baisse résulte principalement de la chute de l'activité

de la branche de la construction automobile, suite à la fermeture définitive de l'usine Audi à Forest le 28 février 2025. Le départ du constructeur prive l'industrie manufacturière bruxelloise d'environ un quart de sa valeur ajoutée et d'un cinquième de ses emplois.

Contrairement à la construction automobile, certaines branches industrielles bruxelloises se sont stabilisées ou se sont renforcées au premier semestre de 2025. C'est notamment le cas :

- de la branche de la **collecte, du traitement et de l'élimination des déchets et de la récupération** qui a connu une nouvelle croissance au premier semestre de 2025 (+ 16 %).
- de la branche de l'**industrie pharmaceutique** dont la valeur de la production a augmenté de 8 %.

- des industries alimentaires et de la fabrication de boissons dont les activités se sont stabilisées sur la période. En 2025, ces branches représentent ensemble environ 20 % de la valeur ajoutée de l'industrie bruxelloise. **L'industrie alimentaire est aussi le premier employeur industriel de la Région.**

GRAPHIQUE 9 : Évolution de l'activité de l'industrie manufacturière bruxelloise



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée (voir encadré 2).

TABLEAU 1 : Évolution de l'activité par branche industrielle en Région bruxelloise

Principales branches de l'industrie	Évolution S1 2024 – S1 2025	Évolution S1 2019 – S1 2025
Construction et assemblage de véhicules automobile	-66 %	-82 %
Collecte, traitement et élimination des déchets et récupération	+16 %	+7 %
Industrie pharmaceutique	+8 %	+25 %
Industries alimentaires	0 %	-31 %
Fabrication de boissons	0 %	+1 %
Ensemble de l'industrie manufacturière	-6 %	-25 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

Le secteur de la construction se redresse

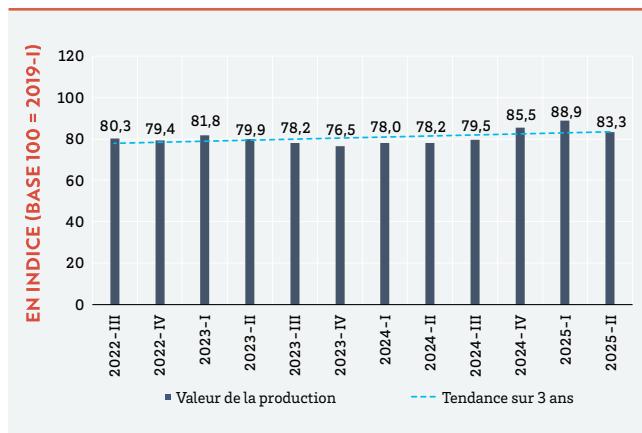
La valeur de la production du secteur de la **construction** compte pour 4,5 % de l'ensemble de l'économie marchande bruxelloise. Dans le reste de la Belgique, son poids est deux fois plus important.

Le secteur de la construction bruxellois évolue depuis plusieurs années dans un contexte défavorable. À partir de 2022, la flambée des prix de l'énergie et des matériaux de construction a accentué les tensions au sein d'un secteur déjà fragilisé par la crise sanitaire. Ainsi, début 2025, la construction figurait parmi les secteurs ayant enregistré la plus forte hausse des prix au cours des trois dernières années. Cette augmentation des coûts, combinée à des conditions de financement plus strictes, a durablement pesé sur la demande, freinant les projets de construction et de rénovation. En outre, la suspension en 2025 des aides de la stratégie rénovation de la Région bruxelloise (Rénolution) a ajouté un frein supplémentaire à l'activité du secteur.

Malgré ce contexte défavorable, **le secteur de la construction bruxellois semble amorcer un redressement depuis la fin de 2024**. Dans son ensemble, **le secteur a enregistré une croissance de 10 %** au premier semestre 2025 en glissement annuel. La reprise est surtout visible dans la construction de bâtiments et la promotion immobilière (+ 15 % au premier semestre de 2025), ainsi que dans les travaux de construction spécialisés (+ 9 %).

En revanche, l'activité du génie civil continue de reculer (-7 %). Les contraintes budgétaires régionales, combinées au manque de perspectives claires liées à l'absence de gouvernement, risquent de freiner la reprise de ce segment, fortement tributaire des investissements publics.

GRAPHIQUE 10 : Évolution de l'activité du secteur de la construction bruxellois



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée (voir encadré 2).

TABLEAU 2 : Évolution de l'activité par branche de la construction en Région bruxelloise

Branches de la construction	Évolution S1 2024 – S1 2025	Évolution S1 2019 – S1 2025
Construction de bâtiments et promotion immobilière	+15 %	- 15 %
Génie civil	- 7 %	- 39 %
Travaux de construction spécialisés	+9 %	- 5 %
Ensemble de la construction	+10 %	- 12 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

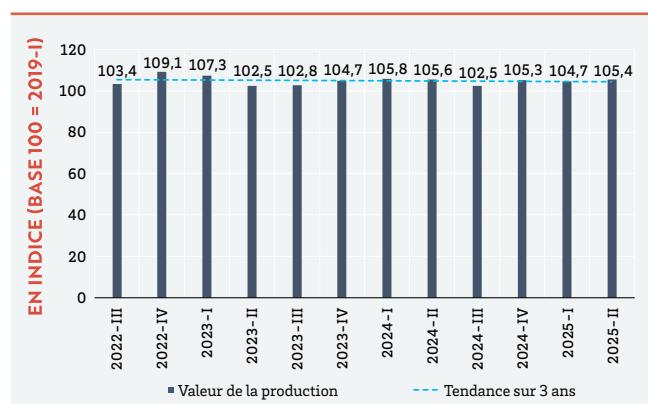
Note : La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

L'activité des services à la production fléchit légèrement

Les services à la production génèrent **75 % de la valeur de la production de l'économie marchande bruxelloise**, contre 50 % dans le reste de la Belgique. Ce regroupement d'activités adressées aux entreprises englobe notamment l'activité des sièges sociaux, les activités juridiques et comptable, les télécommunications ou encore le commerce de gros.

Entre 2022 et 2024, l'activité des services à la production, longtemps principal moteur de la croissance en Région bruxelloise, ne progressait plus. Au premier semestre de 2025, le secteur s'est même replié de - 1 % en glissement annuel (voir tableau 3).

GRAPHIQUE 11 : Évolution de l'activité des services à la production bruxellois



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée (voir encadré 2).

La plupart des branches des services à la production ont marqué le pas au premier semestre de 2025.

De nombreuses **activités de soutien aux fonctions générales des entreprises se sont contractées** : les activités des sièges sociaux et du conseil de gestion ont reculé de 6 % en glissement annuel, tandis que les services administratifs de bureau et autres services de soutien aux entreprises ont baissé de 2 %. En revanche, les activités juridiques et comptables ont connu une croissance notable de 5 %. Malgré ce recul, les activités de soutien aux fonctions générales continuent d'investir en Région bruxelloise, laissant présager une reprise de la croissance dans les mois à venir.

Les branches du secteur de l'information et communication sont également en peine. Ces dernières connaissent actuellement une mutation profonde et rapide avec le développement des intelligences artificielles :

- Le **secteur des télécommunications** a enregistré une nouvelle baisse de 2 % au premier semestre de 2025. Depuis 2019, la valeur de l'activité du secteur a baissé de 16 % ;
- Les **activités de production de films, de vidéos, d'enregistrement sonore et d'édition musicale** se contracte de 2 %. Depuis 2019, l'activité du secteur a chuté de 27 % ;
- Les activités de programmation, de conseil et autres services informatiques** ont reculé de 3 %. Cette tendance à la baisse, qui a commencé en 2024, intervient après plusieurs années de croissance soutenue.

Cependant, **le commerce de gros**, qui s'était largement contracté entre 2019 et 2024, se redresse au premier semestre de 2025 (+ 4 %).

TABLEAU 3 : Évolution de l'activité par branche des services à la production en Région bruxelloise

Principales branches des services à la production	Évolution S1 2024 – S1 2025	Évolution S1 2019 – S1 2025
Activités des sièges sociaux, conseil de gestion	-6 %	+12 %
Commerce de gros	+4 %	-10 %
Programmation, conseil et autres activités informatiques	-3 %	+7 %
Télécommunications	-2 %	-16 %
Services administratifs de bureau	-2 %	+73 %
Activités juridiques et comptables	+5 %	+16 %
Production de films, de vidéos, enregistrement sonore et édition musicale	-2 %	-27 %
Ensemble des services à la production	-1 %	+6 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

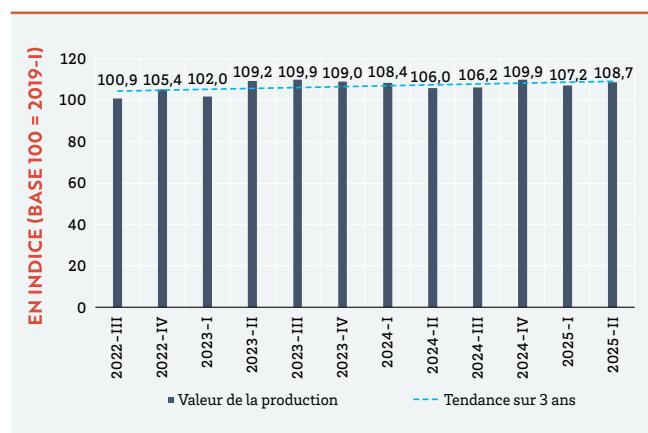
Note : La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

L'activité des services aux personnes progresse légèrement

Le secteur des services aux personnes, qui regroupe notamment l'horeca et le commerce de détail, compte pour 14 % de l'économie marchande bruxelloise. Le secteur a une importance comparable dans les deux autres régions belges.

Au premier semestre de 2025, **la production des services aux personnes augmente de 1 % sur une base annuelle** en Région bruxelloise.

GRAPHIQUE 12 : Évolution de l'activité des services aux personnes bruxellois



Sources: STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : Les chiffres présentés sont corrigés des variations saisonnières. La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée (voir encadré 2).

La majorité des services aux personnes ont relativement bien commencé l'année. Au premier semestre de 2025 :

- **La restauration et l'hébergement** ont enregistré une hausse de leur activité, de respectivement 4 % et 9 % sur une base annuelle. Le secteur de l'hébergement a effectué d'importants investissements en 2023 et 2024.
- **Les activités sportives, récréatives et de loisirs** ont progressé de 6 % sur base annuelle. Le poids de ces activités est maintenant 30 % plus important qu'en 2019.

À l'inverse, **les activités commerciales reculent** au premier semestre de 2025 :

- **Le commerce de détail** recule de 1 %, en raison notamment d'une diminution des ventes dans le secteur de l'habillement.
- **Le commerce et la réparation de véhicules automobiles** recule de 5 %.

TABLEAU 4 : Évolution de l'activité par branche des services aux personnes en Région bruxelloise

Principales branches des services aux personnes	Évolution S1 2024 – S1 2025	Évolution S1 2019 – S1 2025
Restauration	+4 %	+24 %
Hébergement	+9 %	+17 %
Activités sportives, récréatives et de loisirs	+6 %	+30 %
Commerce de détail (hors automobiles)	-1 %	- 9 %
Commerce et réparation de véhicules automobiles	-5 %	+14 %
Ensemble des services aux personnes	+1 %	+8 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA.

Note : La valeur de la production est estimée sur base d'une conversion du chiffre d'affaires des secteurs d'activités en valeur ajoutée.

2.3. EMPLOI ET CHÔMAGE

Le nombre de salariés bruxellois en légère baisse durant les deux premiers trimestres de 2025 mais reste à un niveau élevé

Les données trimestrielles de l'ONSS (corrigées des variations saisonnières) permettent d'analyser l'évolution de l'emploi salarié en Région bruxelloise selon le lieu de domicile jusqu'au deuxième trimestre 2025. L'emploi salarié est mesuré soit en nombre de travailleurs, soit en équivalents temps-plein (ETP, voir [glossaire](#)) qui indiquent l'évolution du volume de travail.

Selon ces chiffres, le **nombre de salariés bruxellois a légèrement diminué sur la première moitié de l'année 2025**, en glissement trimestriel (voir [graphique 13](#)). Le nombre de salariés bruxellois a ainsi baissé de 0,6 % au premier trimestre 2025 et de 0,1 % le trimestre suivant. En termes absolus, cela représente environ 2 200 salariés bruxellois en moins sur la première moitié de 2025.

Cette diminution du nombre de salariés bruxellois début 2025 est la première observée depuis le troisième trimestre

2023. Après avoir stagné au premier trimestre 2024, le nombre de salariés bruxellois avait progressé en continu sur le reste de l'année. Il avait ainsi atteint un maximum historique de 356 000 salariés en fin d'année 2024. Dans ce contexte, **les reculs des deux premiers trimestres de 2025 s'avèrent limités**. Le nombre de salariés bruxellois est de l'ordre de 354 000 en milieu d'année 2025, ce qui demeure supérieur à l'effectif observé à la même période l'année précédente.

À l'échelle de la Belgique, l'emploi salarié est resté stable au cours des deux premiers trimestres de 2025, en glissement trimestriel. Dès lors, l'emploi salarié bruxellois a évolué différemment de ce qui est observé au niveau belge. Cette **moins bonne performance de l'emploi salarié bruxellois par rapport au niveau national** est à l'inverse de la tendance constatée en 2023 et en 2024, où l'emploi salarié bruxellois augmentait plus vite qu'au niveau de la Belgique. En moyenne annuelle, l'emploi salarié bruxellois affichait une hausse de 1,6 % en 2023 et de 0,6 % en 2024, pour 0,1 % et 0,1 % en Belgique au cours des mêmes périodes.

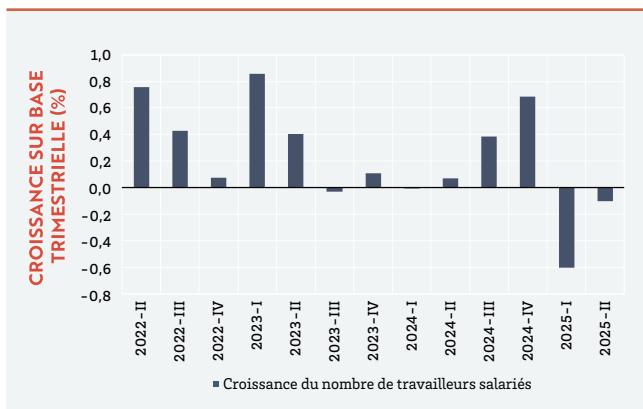
Le recul de l'emploi salarié en Région bruxelloise s'inscrit dans un contexte marqué à la fois par la légère contraction de l'activité économique dans le secteur des services à la production (75 % de l'économie marchande bruxelloise) et la fermeture définitive de l'usine Audi à Forest (voir [chapitre 2.2](#)). À l'inverse, l'évolution plus dynamique de l'emploi salarié au niveau national peut être rapportée à la hausse de l'emploi

intérieur au premier semestre de 2025 (voir chapitre 1.3). Cette progression à l'échelle du pays est tirée par les services, alors qu'à Bruxelles l'activité économique dans le secteur des services aux personnes se stabilise et celui des services à la production recule légèrement durant la première moitié de 2025 (voir chapitre 2.2). Ce différentiel de conjoncture sectoriel éclaire l'écart d'évolution de l'emploi salarié entre Bruxelles et l'ensemble du pays.

Tout comme le nombre de salariés bruxellois, **le volume de travail des salariés bruxellois s'est rétracté au premier trimestre 2025 (- 0,1%)**. Cependant, il a ensuite **modestement augmenté au deuxième trimestre (+ 0,2 %)**. Le volume de travail des salariés bruxellois au deuxième trimestre 2025 est légèrement en deçà de celui observé à un an d'écart (environ 400 ETP en moins). Sur une base annuelle, le volume de travail en Région bruxelloise avait nettement moins augmenté en 2024 (+ 0,4% en + 2,2%) qu'en 2023 (2,2%) et les six premiers mois de 2025 semblent confirmer cette dynamique de croissance moins soutenue.

Au niveau national, le volume de travail des salariés augmente de 0,3 % au premier et au second trimestre 2025, en glissement trimestriel. Comme pour le nombre de salariés, **l'évolution du volume de travail est donc plus favorable au niveau national qu'à Bruxelles**.

GRAPHIQUE 13 : Évolution du nombre de travailleurs salariés bruxellois



Source : ONSS, calculs IBSA.

Note : emploi salarié au lieu de domicile ; données corrigées des variations saisonnières ; en raison d'anomalies techniques dans les données de l'ONSS relatives aux travailleurs salariés selon le lieu de résidence, les données pour la période 2018 – 2021 ne sont pas disponibles actuellement (novembre 2025).

Le travail intérimaire se stabilise à un niveau supérieur à celui de 2024, les prévisions d'emploi s'améliorent dans l'industrie et les services aux entreprises

L'évolution récente de l'emploi sur le territoire bruxellois peut être appréhendée grâce à deux sources de données qui sont disponibles rapidement et mises à jour mensuellement :

- le nombre d'heures prestées par les travailleurs du secteur de l'intérim bruxellois ;
- les prévisions d'embauche qui ressortent des enquêtes auprès des entreprises.

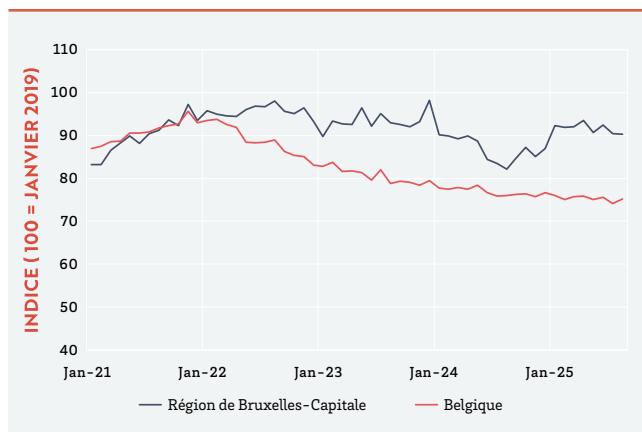
Étant donné leur caractère avancé, ces deux sources de données permettent également de se faire une idée de l'évolution sur le marché du travail pour les mois à venir.

L'évolution du nombre d'heures prestées dans l'intérim bruxellois reste relativement stable entre janvier et septembre 2025 (voir graphique 14). L'indice du nombre d'heures prestées dans l'intérim bruxellois était de 90 en septembre pour 92 en janvier, soit une légère diminution de 2 %. Ce rythme d'évolution moins volatile contraste avec l'année 2024 marquée par un recul du recours au travail intérimaire de 8 % entre janvier et août suivi d'un rebond de 5 % entre août et décembre. **En 2025, l'indice se stabilise à un niveau légèrement inférieur à celui de 2022 et de 2023, mais supérieur à celui de 2024.**

Au niveau national, la baisse du nombre d'heures prestées dans l'intérim se stabilise, dans la lignée de ce qui avait été observé en 2024. Le recul enclenché depuis début 2022 continue, mais est de moins en moins marqué. En glissement annuel, l'indice avait baissé de 11 % en janvier 2023, de 7 % en janvier 2024, mais de 2,2 % en janvier 2025. La baisse sur les 8 premiers mois de 2025 est de 1,5 %.

L'indice bruxellois et national évoluant de façon similaire durant les huit premiers mois de 2025, l'écart reste stable (16 pp en moyenne). Cet écart est supérieur à celui observé en moyenne sur les trois dernières années, période où la divergence entre les deux indices s'est installée.

GRAPHIQUE 14 : Indice du nombre d'heures prestées dans l'intérim en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (janvier 2019 = 100)



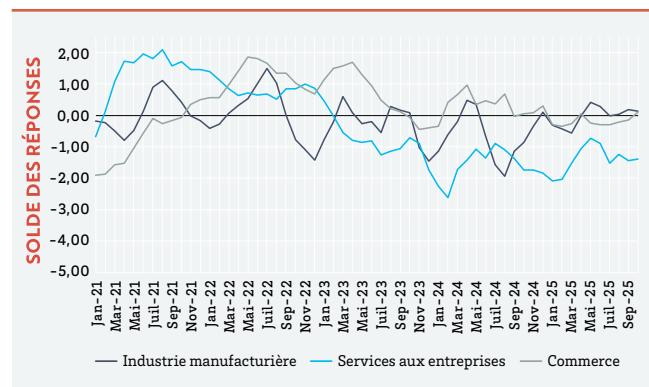
Source : Federgon, calculs IBSA.

Note : données mensuelles corrigées des variations saisonnières.

Le **graphique 15** présente l'évolution des intentions de recrutement pour les trois mois à venir au sein des entreprises bruxelloises actives dans trois secteurs d'activité (services aux entreprises, commerce et industrie). Ces données proviennent des enquêtes de la BNB auprès des entreprises ([voir glossaire](#)). Selon ces chiffres, la situation en matière de **prévisions d'emploi apparaît globalement plus favorable en octobre 2025 qu'en début d'année** :

- Dans le **secteur des services aux entreprises**, les données indiquent un certain **regain d'optimisme** sur les dix premiers mois de 2025. Les intentions d'embauche se sont continuellement améliorées jusqu'en mai 2025, se sont ensuite tassées jusqu'en juillet, mais ont à nouveau légèrement progressé entre août et octobre. Portées par ce regain d'optimisme, les intentions d'embauche dans le secteur se rapprochent de leur moyenne de long terme, mais demeurent bien en deçà.
- Dans l'**industrie**, les perspectives d'embauche ont suivi une trajectoire comparable à celle des services aux entreprises, avec un **optimisme plus modéré**. Elles restent proches de leur moyenne de long terme.
- Dans le **secteur du commerce**, les intentions de recrutement sont restées plus stables que dans les autres secteurs au cours des dix premiers mois de 2025. Si les intentions d'embauche semblent se stabiliser à un niveau un peu inférieur à celui de 2024, la **situation reste plutôt favorable** car elles sont proches de leur moyenne de long terme. De plus, un léger regain d'optimisme est observé sur les trois derniers mois (août à octobre).

GRAPHIQUE 15 : Prévisions d'emploi dans l'industrie manufacturière, les services aux entreprises et le commerce en Région de Bruxelles-Capitale, résultats d'enquête



Source : BNB (octobre 2025), calculs IBSA.

Note : solde des réponses corrigé des variations saisonnières, centré-reduit (0 correspond à la moyenne de long terme), moyenne mobile sur 3 mois.

En définitive, les indicateurs conjoncturels que sont **le nombre d'heures prestées dans le travail intérimaire et les prévisions d'emploi indiquent une amélioration de la situation du marché du travail bruxellois par rapport à 2024** :

- les entreprises bruxelloises ont davantage recours à l'intérim qu'en 2024 ;
- le regain d'optimisme en matière d'embauche dans le secteur de l'industrie et des services aux entreprises constitue un signal positif, en particulier compte tenu de l'importance de ce dernier secteur dans l'économie bruxelloise. Dans le commerce, le climat demeure stable, avec des prévisions d'emploi proches de leur moyenne de long terme.

Le chômage a continué d'augmenter en 2025, mais la hausse est moins importante que précédemment

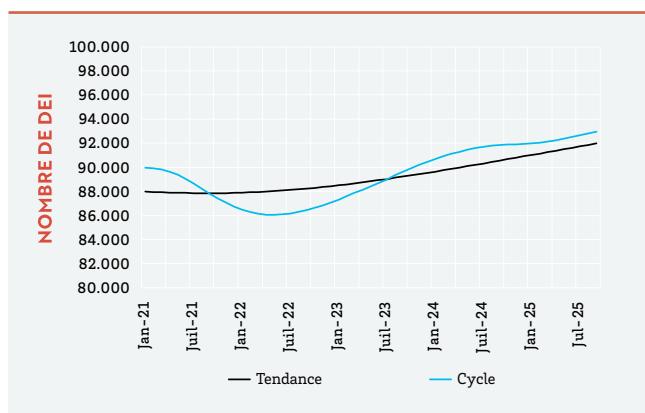
En septembre 2025, la Région bruxelloise comptait 94 693 personnes inscrites comme demandeurs d'emploi inoccupés (DEI, [voir glossaire](#)), selon les statistiques sur le chômage administratif fournies par Actiris. En glissement annuel, le nombre de DEI progresse de 1,4 % (soit 1 337 DEI supplémentaires).

La hausse amorcée en janvier 2023 se poursuit : entre janvier 2023 et septembre 2025, le nombre de DEI a augmenté presque sans interruption (+ 6 700 DEI). **Toutefois, la hausse se modère depuis août 2024**. Après deux années complètes sans baisse en glissement annuel (2023 et 2024), janvier et août 2025 enregistrent de légers replis (- 0,2 % et - 0,8 %). C'est le signe d'un rythme de progression moins soutenu du chômage bruxellois depuis le dernier trimestre 2024. Cette

décélération ressort nettement à l'échelle trimestrielle. Sur les trois premiers trimestres de 2025, le nombre moyen de DEI augmente de 0,4 %, 1,4 % puis 0,5 % par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente, alors que la hausse moyenne en glissement annuel était de 3 % sur 2023-2024.

L'analyse sur le plan conjoncturel témoigne également du ralentissement de la hausse du chômage (voir graphique 16). Elle distingue la tendance (mouvement de long terme) du cycle (écart temporaire autour de la tendance) dans l'évolution du nombre de DEI. Sur le graphique 16, la courbe de la composante cyclique du chômage bruxellois est toujours au-dessus de sa tendance de long terme mais s'en est rapprochée depuis la fin 2024, confirmant le ralentissement de la progression.

GRAPHIQUE 16 : Évolution conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale



Source : Actiris, calculs IBSA.

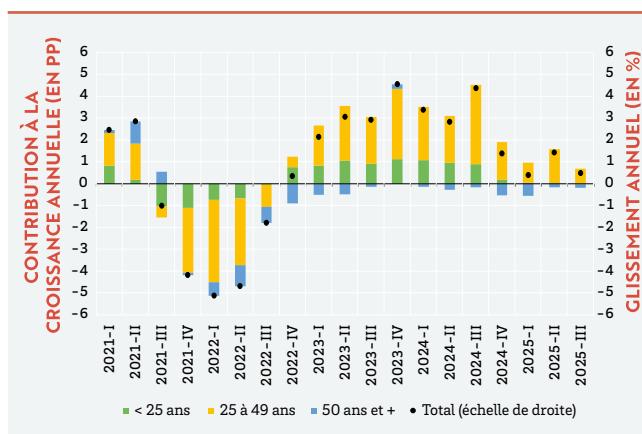
Note : données corrigées des variations saisonnières.

L'évolution du chômage administratif bruxellois **diffère fortement en fonction des caractéristiques** des DEI¹⁹. Les graphiques 17 et 18 présentent la contribution des différentes catégories de DEI à la croissance (voir glossaire) du chômage bruxellois total, pour chaque trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente. Deux dimensions sont analysées ici : la classe d'âge et la durée du chômage.

En ce qui concerne l'âge (graphique 17), les Bruxellois de 25 à 49 ans restent les plus affectés par l'**augmentation du chômage administratif en 2025**, mais dans une moindre mesure par rapport à 2023-2024. Ce fléchissement constitue la source majeure du ralentissement de la croissance du nombre de DEI depuis le dernier trimestre 2024. À cela s'ajoute la contribution désormais nulle des jeunes de moins de 25 ans, alors qu'elle était positive tout au long de 2023-2024. Chez les plus de 50 ans, la baisse du nombre de chômeurs amorcée depuis la fin de 2021 continue.

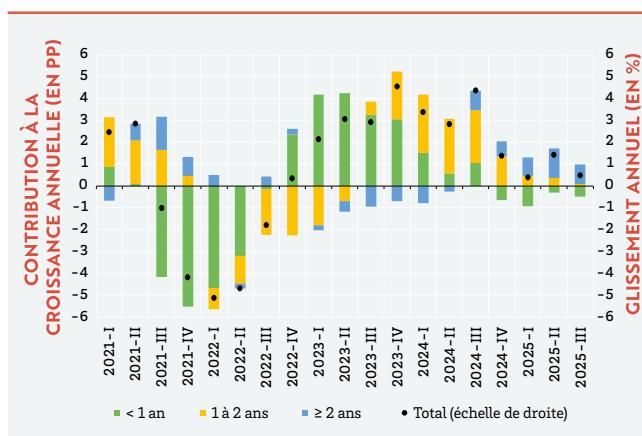
En matière de durée de chômage (graphique 18), l'**augmentation du nombre de DEI d'une durée supérieure à 2 ans devient le principal contributeur à la hausse du chômage depuis le premier trimestre de 2025**. À l'inverse, la contribution des DEI d'une durée de 1 an à 2 ans continue de diminuer par rapport à 2024. C'est ce qui explique principalement le ralentissement de la hausse du nombre de DEI durant les trois premiers trimestres de 2025. Depuis fin 2024, le recul du nombre de DEI de moins d'un an en termes absolus y contribue également.

GRAPHIQUE 17 : Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale par classe d'âge (pp)



Source : Actiris, calculs IBSA.

GRAPHIQUE 18 : Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale par durée du chômage (pp)



Source : Actiris, calculs IBSA.

En parallèle du nombre de DEI grandissant, les emplois disponibles (hors intérim) continuent de diminuer à Bruxelles. Les offres d'emploi directement reçues par Actiris (hors

¹⁹ La contribution d'un sous-groupe à la croissance totale dépend de deux éléments : (i) le poids de ce sous-groupe dans le total et (ii) la croissance propre au sein de ce sous-groupe. La croissance du nombre total de chômeurs bruxellois est donc décomposée en une somme pondérée (par le poids de chaque sous-groupe de DEI) de la croissance du nombre de DEI dans chaque sous-groupe.

intérim) reculent sans interruption depuis le dernier trimestre 2022. Au troisième trimestre 2025, le nombre d'offres d'emploi reçues par Actiris (hors intérim) s'est contracté de 20 % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Au cours des trois premiers trimestres de 2025, les baisses enregistrées ont été plus marquées qu'en 2024.

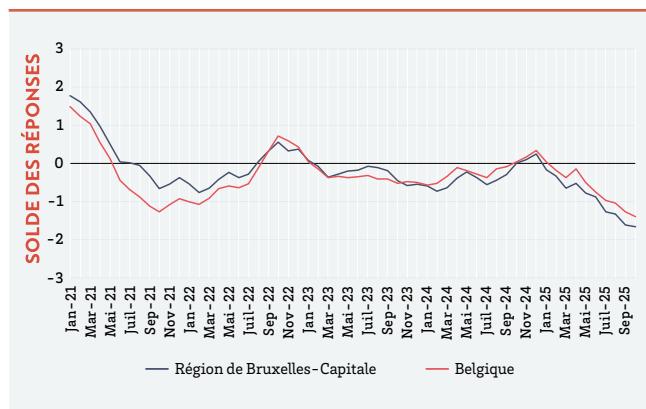
Actiris ne captant pas toutes les offres d'emploi régionales, l'enquête trimestrielle de Statbel sur les emplois vacants ([voir glossaire](#)) permet de compléter l'analyse des emplois disponibles. Selon cette enquête, il y avait 19 708 emplois vacants (hors intérim) en Région bruxelloise au deuxième trimestre 2025. Cela représente une diminution en glissement annuel de 10 % et confirme la tendance observée dans les chiffres d'Actiris. Malgré une diminution constante depuis le deuxième trimestre 2023, le **nombre de postes vacants reste toutefois à un niveau historiquement élevé**. À titre indicatif, la moyenne bruxelloise s'élevait à environ 15 000 postes vacants sur la période 2014-2019.

La baisse des emplois disponibles (hors intérim) peut traduire un moindre besoin de main-d'œuvre lié à l'activité économique qui s'est contractée en 2024 et semble se stabiliser à ce niveau inférieur en 2025 ([chapitre 2.1](#)). Le maintien du nombre d'emplois vacants à un niveau élevé traduit soit une inadéquation entre les profils recherchés par les entreprises et les profils disponibles parmi les DEI, soit un décalage entre les offres et les postes souhaités par les demandeurs d'emploi.

La diminution des emplois disponibles combinée à l'augmentation du nombre de DEI reflète une détente relative des tensions sur le marché du travail bruxellois du point de vue de l'employeur. La hausse du ratio demandeurs d'emploi par poste disponible suggère, en théorie, qu'il devient plus facile pour les entreprises de trouver la personne adéquate. Toutefois, ce ratio reste faible dans une perspective historique, signe de tensions persistantes sur le marché du travail bruxellois.

Alors que les données administratives indiquent un nombre de demandeurs d'emploi toujours grandissant, les enquêtes mensuelles de la BNB ([voir glossaire](#)) révèlent une perception très optimiste dans le chef des ménages bruxellois. Les résultats de l'enquête indiquent que **les attentes relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois se sont nettement améliorées en 2025** ([voir graphique 19](#)). Un tel optimisme n'avait plus été observé depuis les premières phases de déconfinement faisant suite à la crise sanitaire du Covid-19 (août 2020-août 2021). Le regain d'optimisme s'observe aussi au niveau national, mais dans une moindre mesure. Tant au niveau bruxellois que belge, l'amélioration est telle que les attentes en matière de chômage des ménages (belges et bruxellois) sont bien en deçà de leur moyenne de long terme en octobre 2025. Cela peut probablement en partie s'expliquer par l'approche de la réforme prévoyant une limitation des allocations de chômage à deux ans, qui alimente l'idée d'un recul du chômage, au regard des déclarations politiques et des intentions affichées.

GRAPHIQUE 19 : Prévisions relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois, résultats d'enquête



Source : BNB (octobre 2025), calculs IBSA.

Note : solde des réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit (0 correspond à la moyenne de long terme), moyenne mobile sur 3 mois, une augmentation (diminution) du solde indique une détérioration (amélioration) des prévisions en matière de chômage.

GLOSSAIRE

› Activité économique

Dans cette publication, l'évolution de l'activité économique est appréhendée via deux mesures :

- Le Produit Intérieur Brut (PIB) : Cet indicateur permet de mesurer les richesses créées au cours d'une période donnée. Cette richesse correspond à la valeur de la production diminuée des coûts intermédiaires (valeur des achats).
- Le chiffre d'affaires (CA) : Il correspond à la valeur de la production (valeur des ventes) au sein des secteurs de l'économie marchande non financière. Cette mesure permet d'appréhender l'activité économique sous certaines limites :
 - Un périmètre limité : Seule l'évolution de l'activité des secteurs de l'économie marchande non financière est appréhendée via cette mesure. En Région de Bruxelles-Capitale, ces secteurs génèrent 47 % de la création de richesse totale de la Région.
 - Une mesure très imparfaite de la création de richesse : D'un secteur à l'autre ou d'une période à l'autre, un même montant de chiffre d'affaires peu représenter une création de richesse différente parce que les coûts intermédiaires varient.

› Centré-réduit

Centrer-réduire une variable consiste à soustraire son espérance à chacune de ses valeurs initiales et à diviser toutes ses valeurs par son écart-type. Cela permet d'obtenir des données indépendantes de l'unité ou de l'échelle choisie mais également des variables ayant même moyenne de même dispersion. On peut dès lors comparer plus aisément les variations.

› Contribution à la croissance (en pp)

La contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A est définie comme le produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

La formule pour la contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A au temps t, est la suivante :

$$\frac{C_t - C_{t-1}}{A_{t-1}}$$

Son résultat est exprimé en point de pourcentage (pp).

› Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi. (Source : Actiris)

› Enquête trimestrielle sur les postes vacants

Chaque trimestre, Statbel interroge un échantillon de 11 000 entreprises belges ayant au moins un salarié sur les emplois vacants au sein de leur structure. Cette enquête répond aux besoins statistiques de la Commission européenne. Les emplois vacants y sont définis comme des postes nouvellement créés, non pourvu ou qui deviendront vacants sous peu, pour lesquels l'employeur entreprend de chercher activement un candidat hors de son entreprise. Les données sont récoltées par secteur d'activité, par région d'implantation et par classe de taille des entreprises. Sur les 11 000 entreprises interrogées, un peu moins de 2 000 ont leur siège social en Région bruxelloise. L'enquête ne prend pas compte les ménages, les indépendants ainsi que les organisations et organismes extraterritoriaux (ambassades, consulats, institutions européennes, OMD, OTAN...). La statistique des emplois vacants donne des informations sur la demande non satisfaite de main-d'œuvre. Les informations sur les emplois vacants sont utilisées pour l'analyse du cycle économique et l'évaluation des inadéquations sur le marché du travail.

› Équivalent temps plein (ETP)

L'équivalent temps plein est une unité de mesure permettant de comparer des statistiques sur l'emploi malgré les différences dans les heures de travail prestées. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'heures travaillées par un individu et le nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Ainsi par exemple, un travailleur à temps plein (soit 40 heures par semaine) correspond à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel à hauteur de 20 heures par semaine correspond à 0,5 ETP. Le nombre de travailleurs d'une entreprise, d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. (Source : Eurostat)

› Emploi intérieur

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné, qu'elles y résident ou non. Outre les données des comptes régionaux utilisées dans ce Baromètre pour analyser l'emploi intérieur, il existe d'autres sources en la matière (ex. L'Enquête sur les Forces de Travail). La mesure de l'emploi intérieur diffère selon la source sur laquelle elle repose. Plusieurs facteurs expliquent les écarts entre les différentes sources : nature des données (administratives ou sur base d'enquête), prise en compte ou non des emplois internationaux, concept de travail utilisé, moment de la mesure, manière de comptabiliser le travail des étudiants, estimation du travail au noir, etc. À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidants dans cette région.

➤ Enquêtes de la BNB auprès des consommateurs

Chaque mois, la BNB interroge un échantillon variable de 1 850 ménages belges dont 350 bruxellois. Cette enquête, harmonisée au niveau européen, sonde les consommateurs quant à leur perception du climat économique futur et leurs intentions en matière d'épargne et de dépenses. Le calcul de chacune des séries se base sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage de participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Un indicateur synthétique est ensuite calculé sur base des soldes des réponses portant sur les prévisions des consommateurs quant à la situation économique et au chômage ainsi qu'à leurs épargne et situation financière personnelles au cours des douze prochains mois.

➤ Enquêtes de la BNB auprès des entreprises

Chaque mois, la BNB interroge un panel fixe d'environ 5 000 entreprises belges sur l'état actuel de leurs activités ainsi que sur leurs prévisions à court terme. Les questions portent sur l'appréciation des stocks et carnet de commandes, l'évolution de ces derniers ou encore les prévisions en matière d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage de participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Un indicateur synthétique de confiance des entreprises est ensuite calculé sur base des soldes de réponses obtenus. Celui-ci est un indicateur pondéré, basé sur 14 questions posées aux entreprises et donnant un poids de 65 % aux réponses des entreprises actives dans l'industrie manufacturière, 15 % à celles des entreprises actives dans la construction, 15 % à celles des entreprises actives dans les services aux entreprises et 5 % à celles des entreprises actives dans le commerce.

➤ Glissement annuel (en %)

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux de croissance en glissement annuel} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

➤ Glissement trimestriel (en %)

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante :

$$\text{Taux de croissance en glissement trimestriel} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

➤ Point de pourcentage (pp)

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3 % une année et de 15,6 % une autre, la différence est de 3,3 points de pourcentage.

➤ Pouvoir d'achat des ménages

Le **revenu disponible** des ménages représente le revenu dont un ménage dispose pour consommer et épargner. C'est la somme :

- des revenus tels que les salaires et traitements ;
- des prestations sociales (pensions, allocations chômage...) ;
- des revenus financiers ; diminuée de tout impôt et cotisation sociale.

Le revenu disponible est exprimé en termes réels lorsqu'il est ajusté pour éliminer les effets de variation des prix d'une année à l'autre.

Le pouvoir d'achat des ménages est estimé comme le revenu disponible réel par habitant.

RÉFÉRENCES

- › Baker, S.R.; Bloom, N and Davis, S.J. (2016). « Measuring Economic Policy Uncertainty » *The Quarterly Journal of Economics* 131(4), p. 1593-1636.
- › Caldara, D; Iacoviello, M.; Molligo, P.; Prestipino, A. & Raffo, A. (2019). « The economic effects of trade policy uncertainty ». *Journal of Monetary Economics* 109, p. 38-59.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (septembre 2025). « Projections macro-économiques pour la zone euro établies par les services de l'Eurosystème », Banque centrale européenne.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (février 2025). « Bulletin économique, issue 1/2025 », Banque centrale européenne.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (août 2025). « Bulletin économique, issue 5/2025 », Banque centrale européenne.
- › COMMISSION EUROPÉENNE (mai 2025). « European Economic Forecast, printemps 2025: Moderate growth amid global economic uncertainty », European Economy Institutional Paper 318, Commission européenne.
- › BUREAU FEDERAL DU PLAN (septembre 2025). « Budget économique - Perspectives économiques 2025-2026 de septembre 2025 », BFP.
- › INSTITUT DES COMPTES NATIONAUX (août 2025). « La croissance économique belge s'est établie à 0,2 % au deuxième trimestre de 2025 », ICN.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (octobre 2024). « Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2024 : Changement de cap et menaces grandissantes », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (janvier 2025). « Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2025 : Une croissance mondiale hétérogène et incertaine », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (avril 2025). « Perspectives de l'économie mondiale, avril 2025 : Un moment crucial dans un contexte de réorientations des politiques publiques », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (juillet 2025). « Perspectives de l'économie mondiale, juillet 2025 : Economie globale : Une résilience précaire dans un environnement toujours incertain », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (octobre 2025). « Perspectives de l'économie mondiale, Octobre 2025 : Economie globale : Une résilience précaire dans un environnement toujours incertain », FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › OCDE (décembre 2024). « Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2024 Numéro 2 - Résilience en période d'incertitude », OCDE.
- › OCDE (mars 2025). « Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, mars 2025 - Garder le cap dans l'incertitude », OCDE.
- › OCDE (mars 2025). « Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2025 Numéro 1 - S'attaquer à l'incertitude, relancer la croissance », OCDE.

LISTE DES TABLEAUX

- › Tableau 1 : Évolution de l'activité par branche industrielle en Région bruxelloise
- › Tableau 2 : Évolution de l'activité économique au sein de la construction Évolution de l'activité par branche de la construction en Région bruxelloise
- › Tableau 3 : Évolution de l'activité par branche des services à la production en Région bruxelloise
- › Tableau 4 : Évolution de l'activité par branche des services aux personnes en Région bruxelloise

LISTE DES GRAPHIQUES

- › Graphique 1 : Évolution du PIB mondial, de la zone euro et de la Belgique
- › Graphique 2 : Évolution de l'indice d'incertitude politique commerciale
- › Graphique 3 : Moyenne pondérée des droits de douane américains au cours du premier semestre 2025
- › Graphique 4 : Évolution de l'activité du secteur marchand bruxellois
- › Graphique 5 : Évolution des investissements des activités marchandes bruxelloises
- › Graphique 6 : Confiance des entrepreneurs dans les services aux entreprises, résultats d'enquête
- › Graphique 7 : Confiance des consommateurs, résultats d'enquête
- › Graphique 8 : Achats importants des ménages bruxellois, résultats d'enquête
- › Graphique 9 : Évolution de l'activité de l'industrie manufacturière bruxelloise
- › Graphique 10 : Évolution de l'activité du secteur de la construction bruxellois
- › Graphique 11 : Évolution de l'activité des services à la production bruxellois
- › Graphique 12 : Évolution de l'activité des services aux personnes bruxellois
- › Graphique 13 : Évolution du nombre de travailleurs salariés bruxellois
- › Graphique 14 : Indice du nombre d'heures prestées dans l'intérim en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (janvier 2019 = 100)
- › Graphique 15 : Prévisions d'emploi dans l'industrie manufacturière, les services aux entreprises et le commerce en Région de Bruxelles-Capitale, résultats d'enquête
- › Graphique 16 : Évolution conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale
- › Graphique 17 : Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale par classe d'âge (pp)
- › Graphique 18 : Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale par durée du chômage (pp)
- › Graphique 19 : Prévisions relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois, résultats d'enquête



ibsa
perspective.brussels 
institut bruxellois de statistique et d'analyse